****

**Facilité d’appui pour l’opérationnalisation des Caisses des Dépôts et Consignations - CDC Côte d’Ivoire**

**Mobilisation**

**Termes de référence pour une mission court terme**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission - Activités** | 1.5. Mise en place d’un modèle prudentiel |
| **Composante** | 1 |
| **Administration bénéficiaire** | CDC Côte d’Ivoire |

1. **Eléments de contexte**

La Côte d’Ivoire, pour réussir la transformation structurelle de son économie, a besoin d’un secteur privé soutenu par la mise à disposition de mécanismes innovants. Pour y parvenir, le gouvernement ivoirien s’est doté d’une institution financière publique, sur le modèle des Caisses de Dépôts et Consignations, afin de porter les missions d’investisseurs de long terme, au service de l’intérêt général.

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d’Ivoire (CDC-CI) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l’autonomie financière, créée le 13 juin 2018. Elle est chargée de la conservation et de la gestion sécurisée des fonds publics et privés. Elle est également chargée de contribuer au financement de l’économie.

Ainsi la CDC-CI a pour mission de gérer financièrement les avoirs de caisses de retraite, d’organismes de prévoyance, les dépôts de fonds publics et privés, etc…

De par sa vocation, la CDC-CI dispose d’un statut particulier qui l’oblige à adopter les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance, de gestion prudente et avisée en respectant les règles prudentielles strictes.

1. **Objectifs de la mission**

L’objectif général de cette étude est de permettre à la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d’Ivoire de disposer d’un modèle prudentiel adapté à la spécificité de ses activités d’investisseur de long terme, de sa gouvernance et des missions qui lui sont confiées, nécessitant la prise en compte des risques liées à son activité, au pilotage de son capital et d’un niveau d’exigence en matière de sécurité.

L’étude devra concevoir et implémenter un modèle prudentiel permettant à la CDC-CI d’assurer la gestion de la liquidité et de la solvabilité, en tenant compte des risques spécifiques de l’institution, et de garantir un niveau de sécurité élevé, compatible avec son rôle de gestionnaire de confiance pour le compte de tiers, et sans entraver sa mission d’investisseur de long terme.

La CDC-CI étant un établissement sui generis non soumis à la loi bancaire se soumettra volontairement aux règles prudentielles inspirées des meilleures pratiques sous régionales et internationales. De façon spécifique, l’étude devra permettre la réalisation des objectifs ci-après :

1. Concevoir et implémenter un modèle prudentiel permettant un pilotage de la solvabilité et de la liquidité ;
2. Définir un processus et les outils de pilotage du risque de liquidité, qui limite le besoin de recourir aux financements de marché, adosse au mieux les ressources et emplois de l’institution, en contrôlant le risque de transformation du bilan et en limitant le refinancement d’actifs long termes par du passif court terme ;
3. Proposer les indicateurs de liquidité à suivre par l’institution pour mesurer le risque de transformation, projeter le besoin de financement et mesurer les ressources disponibles ;
4. Définir les outils d’évaluation et de planification des besoins en fonds propres et du capital économique disponible, qui identifie les principaux risques générés par l’activité (ex : risque actions et risque global de taux, risque immobilier et risque infrastructure, risque opérationnel, risque de crédit.), qui les quantifie, les priorise et permette de suivre et de déterminer les niveaux de fonds propres nécessaires à leur couverture sur un horizon à 5 ans ;
5. Proposer le schéma de gouvernance du modèle prudentiel associant la gouvernance et les directions concernées ;
6. Elaborer le processus de programmation financière pluriannuel de l’institution ;
7. **Données de la mission**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nombre de jours** | 45 jours |
| **Approche** | - Une approche globale qui intègre l'ensemble des domaines fonctionnels, organisationnels et techniques de la CDC-CI ; - Une approche visant à optimiser les ressources, les processus et l'organisation de la CDC-CI ; - Une approche pragmatique s’inspirant en priorité de toutes les expériences et bonnes pratiques d’organismes comparables ; - Une approche participative, s'appuyant sur les ressources de la CDC-CI en vue d’une appropriation des objectifs et des conclusions de l'étude par l'ensemble du personnel concerné. |
| **Activités** | Entretiens / analyse / conseil |
| **Déroulement de la mission** | La mission se déroulera à distance avec éventuellement la possibilité d’organiser des missions terrains si nécessaire et si possible, selon la méthodologie qui sera convenue entre le bénéficiaire et le prestataire au moment de la réunion de cadrage de la mission. |
| **Dates** | Du 01 octobre au 30 novembre 2020 |
| **Livrables** | Conformément aux objectifs précisés ci-dessus :  - Un modèle prudentiel prenant en compte les éléments d’informations précisés plus haut ;  - Les processus et outils de pilotage du risque de liquidité ;  - Les indicateurs et outils de suivi des indicateurs de liquidité ;  - Les outils d’évaluation et de planification des besoins en fonds propres et du capital économique ;  - Le schéma de gouvernance du modèle prudentiel ;  - Le processus de programmation financière pluriannuel ;  - Une proposition d’outils de gestion ALM. |
| **Validation des livrables** | Les livrables seront validés par le bénéficiaire et l’Equipe du projet. |
| **Synergies** | Des synergies seront possibles entre les missions concernant le modèle prudentiel (1.5) et le pilotage des risques (1.6) |

1. **Références du soumissionnaire**

Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience professionnelle avérée dans l’élaboration de normes prudentielles pour des institutions économiques et financières de type caisse des dépôts ou assimilées. Ces références pourront être confirmées par des attestations de bonne exécution.  
Le soumissionnaire devra décrire ses missions récentes portant sur des prestations similaires à celle demandée par la CDC-CI.  
Le soumissionnaire proposera également une équipe pluridisciplinaire constituant le personnel clé de la mission, composée au minimum des personnes suivantes :  
- Un directeur de mission expérimenté dans la conduite de projets similaires et disposant d’une excellente maitrise méthodologique ;  
- Des consultants techniques expérimentés dans les domaines suivants : économie, banque, finances, droit, organisation, gestion de projets, investissements, démarrage d’organisation, communication et partenariat institutionnels.

**• Compétences et aptitudes requises :**

Ce personnel devra présenter des profils ci-dessous :

* Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5) ou équivalent dans les domaines sus-indiqués ;
* Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de sa spécialité ;
* Avoir réalisé des missions similaires dans des institutions économiques et financières de type caisse des dépôts ou assimilées ;
* Avoir de bonnes aptitudes en conduite de projet et gestion du changement ;
* Avoir des capacités à analyser les impacts d'une modification sur les utilisateurs ;
* Avoir les connaissances techniques et la compréhension de l'environnement social, économique, financier de la CDC-CI ;
* Avoir des capacités à gérer les responsabilités et les délais ;
* Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
* Avoir une bonne maîtrise du français.

**• Forme de la proposition :**

La proposition de service devra comporter :

1. la présentation du soumissionnaire ;
2. l’exposé de sa compréhension de la mission ;
3. l’exposé de la démarche méthodologique détaillée proposée ;
4. les références du prestataire dans des interventions similaires ;
5. la composition de l'équipe d'intervenants avec les curriculums vitae détaillés de ses membres ;
6. l'organisation à mettre en place pour la conduite du projet ;
7. le calendrier d’intervention ;
8. les budgets-temps détaillés et les coûts unitaires détaillés, en faisant la distinction entre les honoraires et les frais logistiques ;
9. le coût global de la prestation.